0440049P ACADEMIE DE NANTES COLLEGE ARISTIDE BRIAND 19 RUE LOUIS BLANC 44262 NANTES CEDEX 2

Tel: 0240350550

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée
Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 47
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 24
Quorum: 13
Nombre de présents : 16
Le conseil d'administration
Convoqué le : 10/06/2021
Réuni le : 17/06/2021
Sous la présidence de : Vincent Payen-De-La-Garanderie
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
·-
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du 17/06/2021
Sur la :
[X]1e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;
[] 2e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;
Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [] Non Nombre: 1
Libellé de la délibération :
DHG - Le Conseil d'administration rejette la proposition d'emploi de la dotation horaire globalisée telle que présentée par le chef d'établissement.

Résultats du vote		
Suffrages exprimés :	17	
Pour :	5	
Contre :	6	
Abstentions :	6	
Blancs:	0	
Nuls:	0	